

M

est tout couvertes

par les ennemis

L'empereur mon frere se vous amuse si vous la respence que fais
 a messieurs les princes mesfr l'almiral et a mon frere en samble la
 tre qui se escrie a messr de assenulle affin que yussiez veoir ce
 qui se escrie et si le trouvez bon les amover ^{mesfr} a messr de
 assenulle affin que de havelberge il puisse despescher le capitain que
 messr l'almiral at amover en cas que ledit se de assenulle fust
 peulteste parti pour donner les tres au capitain et les faire plier
 comme il desir je crains seulement que si mes tres sont
 detruites ils entendront faullement le ven despoir qui y est quilz
 soient secourus des princes de pardisa et que cela les encouragera
 d'autant plus d'autre part ne use fallir les advertir le plus convenablement
 qui may peu en quel estat une negociation est puis quilz ne
 prient si fort de le faire car il seroit a craindre que par
 vaine espoir ils viennent refuser une paix ou faire autre chose
 quil leur viendroit a long promettre irrecoverable a ceste cause
 se escrie a messr de assenulle leur voloir escrire par affres
 bien particulièrement et sil venoit que se escrie trop courtoisement
 et que mes tres parviend appert quelque inconvenient estant
 interceptes quil les retigne se vous peut en valoir aussi
 communiquer au capitain et entendre son advis et le mander
 a messr de assenulle si il est accorde a havelberge si non
 il faut despescher ledit capitain avecques mes tres et le
 recommander a dieu, le cente de schwarzburg mon frere est
 de retour n'ayant rien affecteur entre touchant le different entre
 le cente de oldenburg et celui de breme il mal s'ed
 avec par plusieurs fois communiqué avecques georg van stel
 de mes affaires assavoir ce qui se pourroit escrire aux comtes
 et rittmaistes et traiter avecques eux l'autre point est ce que
 me pourroit entancher retirer et tenir susques a ce que son veit
 que chemin les affaires pourroit prendre tant du costé
 de l'empereur comme des gens de guerre se quant au premier
 point ay prie mon frere le cente ^{de} ^{georg} ^{van} ^{stel} le voloir mesfr
 par escript tout ainsi comme il samble et georg van stel
 que son pourroit escrire aux comtes et rittmaistes il mal s'ed
 quil le fust se le vous amoveray incessamment affin que
 le cois ne mandant vers celui qui a l'autre point

il me dit quil at par plusieurs fois elisieur auquel Henry
van Hal et autres mais qui nulluy est de ceste opinion qui
at me retiree de mes vens anciens et cela pour plusieurs raisons
premierement veant que me ~~permet~~ que quatre ou cinq chevaulx
que le hazard et trop grand peur mey aller par le champs et
que me permet aller si secrettement que facilement ie suis
elieument de tant plus ~~maintenant~~ que tout la monde sent
que suis venu issi pour penetrer ung secret pour les
poures vesiens et qui a ceste cause tous ceulx qui tiennent
la partie du Roy chargeront tous moiens pour me faire
une bastie que le due elabre et l'autre ceste fait le
mesme que puis que suis receuable anciens au gens
de guerre qui facilement les donnerat ung estat de bleds
que pour gagner de l'argent se aduenterent de me
faire ung mant pour cela est quant a aller par
le champs de demorer a Ellenburg eloyent que cest une
plasse forte et qui mey estant la il y viendrat de tant
cette gens estrangiers lesquelx vires qui feront semblant de
venir comme amys pour estre qui seront la amois
pour la due elabre pour espier la plasse ou bien pour
me empescher que la depens serat aussi plus grande
a cause de tant des estrangiers que la gens de guerre
comme estant voisins parient aussi entre prendre que leur
chese sur la plasse espierat par et meyen elancir leur
poument et plusieurs autres raisons le landgrave auquel
mais aussi ^{pour avoir son aduis} esent touchant ma femme me respent comme
vens veues par sa tre et est entremis de ceste opinion
de sorte que ledy cent guntter serit elopinion qui se demerisse
ancien luy anciens ung temps et a ceste occasion sent venu
le cent Hans guntter et le cede albert me prie ^{tous deux par susamble} que se volent
demorer et prendre la patience ancien eux me offrant tout plain
de benesites de grez certes leur suis oblige quant a moy et

le vous ay bien voulu mander leur salut pour vous priez me
voler mander le tout pour moy ie ~~serais~~ serais bien de opinion
en cas que ma femme ne vienne a Willenbourg de demorer ailleurs nisi quelque
temps mais si elle vient serais resolu de faire tout jusques a la
le plus secretment que ie pourrai et aller prendre une resolution avecqu
vous et madame ma mere et que ie aurais affaire par moy ie vous prie
me mander si ma femme venant en prison et aussi en quel
estat son affaire est touchant son denier aussi si rien secretaire
n'est rien negocié avecqu le sieur de Polhem ie ne vous manderi nulles
nouvelles pour ce que verrez par les tres tout celles qui ie s'ay
Je vous prie aussi me mander si l'hermine de mensur de
assemblée est arrivee a Willenbourg avant son depart ensemble
si avec vous la tue qui ie vous ay escrit de sunberghausen
sans mesme mon frere finlay cest avecqu mes mesaffection
ses recommandations priant le createur vous donner en toute bon
heur et longz de arstat ce 17 de novembre 1576

Je me desaffectionne pour a
vous faire service

Gentle de Nassau

A. M. W. P. J. van der

de heer van der
Wassenaer van der



Koninklijk Huisarchief
COPYRI